



# *La Chapelle Saint Sauveur*

*Bulletin Municipal*



Juillet 2019 - N° 37

## Location de tables et bancs de brasserie

**RAPPEL : vous pouvez vous adresser à l'association Pêche et Loisirs pour louer tables et bancs de brasserie (10 ensembles disponibles).**

**Tarif : 3€ par ensemble (une table, deux bancs) pour deux jours. Caution : 20€  
La location est gratuite pour les associations.**

**Contacts : Jean-Pierre BOISSARD – 03 85 74 50 49 / Lucette CHATEAUX – 03 85 74 52 18**

## Règles de bon voisinage

Utiliser la tondeuse, la débroussailleuse, tronçonneuse ou autres outils à moteur.... peut devenir une nuisance sonore pour le voisinage et obéit donc à quelques règles pas toujours respectées.

En pratique, il ne faut pas abuser des bruits gênants.

Afin d'entretenir les bonnes relations de voisinage, pensez à ne pas utiliser ces outils en dehors des créneaux horaires suivants :

**Du lundi au vendredi : 08h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30**

**Le samedi : 09h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00**

**Le dimanche : 10h00 à 12h00**

Ces larges créneaux permettent à chacun et chacune de bricoler sans gêner ses voisins.

**MERCI DE LES RESPECTER !**

Un été qui s'annonce encore difficile avec une sécheresse annoncée. Restons vigilants et soyons attentifs à notre entourage.

2019, dernière ligne droite de cette mandature avec des services d'Etat de plus en plus directs envers les communes et je dis et je répète sans pour autant leur donner des moyens. PAS DE DISCUSSION, L'ETAT GERE !

Garder le moral et avancer, il reste encore pour notre commune de nombreux projets sur lesquels réfléchir et à mettre en œuvre.

Bel été à tous !

*Jacques Guiton*

Maire de La Chapelle Saint Sauveur

# Au Revoir Marius Vincent



Le doyen de la commune est décédé. **Né à la Chapelle Saint Sauveur le 14 juillet 1917**, Marius Vincent s'est éteint le 26 juin à l'aube de ses 102 ans.

Une vie bien remplie ! Après l'obtention de son certificat d'études, il part apprendre le métier de boulanger. En 1938, il rejoint la base militaire de Longvic puis s'expatrie en Afrique du Nord pour éviter d'être fait prisonnier. En 1941, il épouse Marie Labouriaux également native de La Chapelle Saint Sauveur. Puis il est successivement gardien de prison à Nexon en Haute Vienne et à La Guiche en Saône et Loire.

En 1948, il travaille à la Manufacture d'allumettes à Mâcon. En 1956, il intègre les Renseignements Généraux jusqu'à sa retraite en 1972. Pour Marius Vincent, retraite ne rime pas vraiment avec repos ! Il devient secrétaire du syndicat départemental de l'industrie hôtelière, il siège au Conseil de Prud'hommes de Mâcon. Il s'occupe également durant de nombreuses années du syndicat d'initiative.

Marius Vincent a toujours gardé des liens étroits avec la Bresse et La Chapelle Saint Sauveur.

Et si Marius Vincent aime faire du vélo, marcher, jardiner, il est surtout un insatiable curieux. Il s'intéresse à tout ce qui l'entoure. Cette curiosité, cet intérêt pour tout l'amènent à rédiger plusieurs fascicules et manuscrits dont un des plus connus raconte la vie à la campagne en Bresse dans les années 1925.

Dans ce manuscrit « Mes jeunes années en Bresse, huit ans en 1925 », il nous parle de la ferme de la famille Rameaux, de sa peur de la foudre, de la machine à battre, de la gestion de la ferme, du fermage, de la mort du cochon, de l'écheillage du maïs et des fours à pain et gaudes.

Voici un extrait concernant le bourg qui comptait alors 1304 habitants, les artisans et commerçants: « Autour de l'église et en face de la place, on trouve les belles demeures, là habitaient les notables.»

En haut de la place étaient l'école des garçons et la mairie. Le maire de la commune s'appelait Désiré Bonin. Le directeur de l'école, monsieur Chervier, était également secrétaire de mairie et son épouse dirigeait l'école de filles, située près de la poste. Le curé était l'abbé Futelain. Les enfants étaient les victimes de la guerre larvée que se livraient l'instituteur et le curé.

*Les commerces à cette époque étaient très nombreux , ainsi on peut citer les suivants : deux boulangeries....., trois cafés restaurants....., deux bouchers....., quatre épiceries....., une quincaillerie....., quatre forgerons....., un charron....., deux menuisiers....., un horloger....., un cordonnier....., trois sabotiers....., une sage-femme....., deux maçons....., une brodeuse...., des couturières.....*

La commune disposait de deux moulins à farine, l'un situé au déversoir de l'étang de Chavenne, réputé pour ses moutures de gaudes et un autre sur l'étang de la Croix. L'huilerie, qui servait à écraser les graines de navettes, était celle de Rebouillat au bourg. »

# Marius Vincent



# Les dernières réunions du Conseil Municipal....

## SÉANCE DU 15 JANVIER 2019 :

- Devis informatisation cimetière,
- Subventions DETR et LEADER,
- Achat bois Simonet et Lombard,
- Bornage parcelles,
- Parc régional,
- Projets 2019  
(Structures de jeux, tracteur, aménagement de la place, sécurisation route.....)
- Questions diverses.

## SÉANCE DU 21 FÉVRIER 2019 :

- Intervention du Major Christophe Abraham, commandant COB St Germain du Bois,
- Consultation des entreprises aménagement de sécurité,
- Compte administratif 2018,
- Compte de gestion 2018,
- Affectation du résultat 2018,
- Questions diverses.

## SÉANCE DU 28 MARS 2019 :

- Vote du compte administratif 2018 et du compte de gestion 2018 – affectation du résultat,
- Taux imposition,
- Présentation et vote du budget 2019,
- Attribution des subventions,
- Demande de subvention au titre de la DSIL,
- Questions diverses.

## SÉANCE DU 18 AVRIL 2019 :

- Intervention de Monsieur Jean-Marc GUIGUE : présentation devis sonos,
- Annulation délibération véhicule électrique (Région et Leader),
- Etude aménagement de la place de la mairie,
- Bureau élections européennes,
- Location chapiteau (modalités techniques et financières),
- Questions diverses.

## SÉANCE DU 21 MAI 2019 :

- Validation devis : Sono, structures de jeux pour les gîtes, matelas et sommier gîte du Presbytère, dessus de lit gîte du Presbytère, Site internet (changement de prestataire),
- Convention Région subvention,
- Bornage + relevé topographique,
- Projet aménagement place,
- Questions diverses.

## SÉANCE DU 27 JUIN 2019 :

- Devis Maîtrise d'oeuvre place de la mairie,
- Travaux zone de loisirs,
- Création commissions (bornage et cimetière),
- Tour de France,
- Questions diverses.



## LA BAIGNADE INTERCOMMUNALE FERME SES PORTES POUR L'ETE

Fermeture de la baignade sur ordre de la Sous-Préfecture suite à un incident sans rapport avec le fonctionnement de notre baignade intercommunale.

Les obligations à respecter pour permettre sa réouverture sont très lourdes et les investissements qui en découlent très importants.

Ce sera sans nul doute un sujet épineux pour le prochain budget intercommunal.



## UN VEHICULE ELECTRIQUE A LA COMMUNE !

Pour marquer encore un peu plus l'ancrage de la commune dans la transition énergétique, La Chapelle Saint Sauveur roule à l'électrique !

Dans le cadre d'une opération de sponsoring coordonnée par la société, un Peugeot Partner électrique nous a été mis à disposition.

La remise officielle des clés a eu lieu le 25 avril 2019 en présence des sponsors.



## LES INVESTISSEMENTS EN 2019

- ◆ Sécurisation des entrées du village avec la mise en place de chicanes,
- ◆ Un nouveau tracteur plus petit en gabarit et moins puissant,
- ◆ Informatisation du cimetière avec l'acquisition d'un logiciel permettant la gestion des concessions, la procédure de reprise d'emplacement, le regroupement de toutes les informations relatives à une tombe,
- ◆ Des structures de jeux pour les deux gîtes,
- ◆ Une structure de jeux pour l'école (en commande),
- ◆ Matelas et dessus de lit pour le gîte du Presbytère,
- ◆ Portail atelier municipal,
- ◆ Etude pour l'aménagement et la sécurisation du centre bourg,
- ◆ Etude pour l'aménagement de la zone de loisirs



## FROMAGERIE DE LA QUEMINE

Florence Dion avait depuis longtemps envie de refaire vivre cette ancienne ferme qui appartenait à sa maman, Marie Rose. En 2016, au décès de celle-ci, elle décide avec sa petite famille de venir habiter cette belle demeure.

Très vite elle réfléchit comment concevoir un retour à la terre. Elle s'organise avec l'acquisition de 4 vaches et ce qu'il faut pour les élever. Elle suit une formation de 7 semaines à l'Enilbio de Poligny et se lance dans l'activité de fromages de vaches depuis ce mois de mai.

Elle propose à la vente des fromages frais naturels, aux herbes, des fromages demi-frais, des fromages blancs en faisselles, des fromages à tartiner aux condiments divers, du beurre et de la crème.

Vous pouvez la retrouver le samedi matin sur la place de notre village, le lundi matin, sur le marché de Pierre de Bresse et sur certains marchés d'été des producteurs dans les alentours. Dans un avenir proche, elle élargira son activité avec la fabrication de fromages de chèvres.





## La Fête de la St Jean

Le 22 juin, la fête de la St Jean organisée conjointement par l'APE, Pêche et Loisirs et Yéto le Boibien s'est déroulée sous un beau soleil. En début d'après-midi, les festivités ont commencé par un concours de pêche réservé aux enfants à l'étang communal auquel 15 jeunes pêcheurs ont participé.

Outre les sachets de bonbons distribués par les bénévoles de Pêche et Loisirs aux participants, les 3 premiers de ce concours se sont vu remettre une coupe. Les festivités se sont ensuite poursuivies Espace Robelin avec un programme riche pour petits et grands. Au programme, course en sac, tir à la corde, course à l'eau, atelier dessin, jeux anciens, fabrication de cordes. Ces activités animées par les bénévoles de Pêche et loisirs, Yéto le boibien ont rencontré un vif succès.

La structure gonflable a été prise d'assaut par les enfants et les balades en calèche ont ravi petits et

grands. Les Rainbows de Mervans ont ravi le public avec un spectacle de danse avec accessoires. Mémoire de Sornay a ensuite plongé l'assistance dans les traditions bressanes au travers de danses et histoires.

Les visiteurs ont également pu flâner sur les stands d'artisans locaux. Buvette et restauration assurées par les bénévoles de l'APE ont attiré un public nombreux qui pouvait jouer au casse œuf et pourquoi pas gagner un lot au jeu de grattage. Merci à Laura pour l'atelier maquillage. En soirée, le feu de la St Jean, préparé par l'équipe communale et bénévoles a été allumé pour la plus grande joie de tous.

Jeunes et moins jeunes ont pu se déhancher sur le dance floor en attendant le feu d'artifice offert par la commune. Cette manifestation a été organisée au profit des enfants du RPI .



## LES CONSCRITS DE LA CLASSE 9

Samedi 13 avril les conscrits de la classe 9 s'étaient donné rendez-vous !

Après le traditionnel dépôt de gerbe au Monument aux morts, ils se sont prêtés à la pose pour immortaliser l'événement devant les photographes.

Ils se sont ensuite réunis à la salle des fêtes autour d'un bon repas. Convivialité, souvenirs, anecdotes, rires, tous les ingrédients étaient réunis pour que cette journée reste gravée dans les mémoires.

Rendez-vous dans 10 ans !



# Les animations du premier semestre

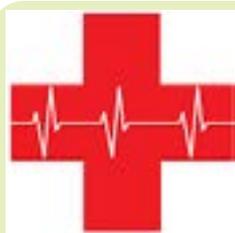


## LE 10 FÉVRIER,

le club loisirs des Aînés a organisé son loto annuel. De nombreux lots en bons d'achats et autres étaient à gagner pour les joueurs venus tenter leur chance. Son président, Jean Noël Dusset a précisé que les bénéfices engendrés servent au bon fonctionnement de l'association et à financer les goûters lors des réunions jeux. Il rappelle que tous les retraités sont les bienvenus au sein de l'association.

## LE 23 FÉVRIER

l'association des parents d'élèves (APE) a proposé à la vente des parts de tartiflette. Bonne participation et tartiflette très appréciée.



## LE 26 FÉVRIER,

une formation premiers secours pour les seniors était initiée par Le Pays de la Bresse Bourguignonne à la salle des fêtes. Dix personnes ont participé à cette journée, animée par une personne chargée de mission au sein du pays de la Bresse Bourguignonne et un caporal sapeur-pompier professionnel du centre de secours de Louhans.

## LE 2 MARS,

le traditionnel banquet des chasseurs, pour clôturer la saison, a accueilli 130 convives. Propriétaires terriens, exploitants étaient invités pour les remercier de permettre aux chasseurs d'assouvir leur passion.



## LE 23 MARS,

l'association Pêche et Loisirs, qui gère l'empoissonnement et la vente des cartes journalières et annuelles, a ouvert la saison de pêche avec une dizaine de pêcheurs.

## LE 24 MARS,

l'association Yéto le Boibien a présenté une pièce de théâtre de la troupe Chikadee, intitulée « Bistrot Brassens, chez Léon et Margot ». Beaucoup de rires et d'émotion pour les spectateurs avec des reprises des grands succès de Georges Brassens.



## LE 27 AVRIL,

l'association de la cantine scolaire a organisé son marché aux fleurs et plantes sur la place de la mairie. Les bénéfices de cette manifestation permettent de participer au bon fonctionnement de la cantine.

### LE 12 MAI,

le Fun Cars, club pierrois, a enthousiasmé le public nombreux avec 16 clubs en lice sur le circuit en 8 de l'aire de loisirs Alphonse Robelin.



### LE 30 MAI,

depuis un certain temps, jour de l'ascension égal randonnée de l'association Pêche et Loisirs. 400 randonneurs, une quarantaine de cavaliers (attelages ou en selles) se sont partagés entre 3 circuits de 7, 13, 20 km. Le midi, 175 repas étaient servis à la salle des fêtes.

### LE 8 JUIN,

l'école de cirque de la Compagnie des astres terminait sa saison avec son traditionnel spectacle de fin d'année devant un public nombreux, qui a apprécié la prestation des jeunes artistes. Vivement septembre pour la reprise des cours !



**ZOOM  
SUR UNE  
ASSOCIATION**

**LOISIRS DES MOREAUX**



L'association a été créée en 2009 pour valoriser la gestion de la zone de loisirs de notre village et se définit par deux axes :

- Organiser la gestion du point de vente de boissons sans alcool, de friandises, de glaces et alimentation de pique-nique à proximité de la baignade biologique.
- Recruter des personnes susceptibles de vendre les produits proposés ci-dessus et gérer ce point de vente.

Pour aider à démarrer cette association, loi 1901 à but non lucratif, des subventions du département et de la mairie lui ont été accordées. Les recettes proviennent uniquement du point de vente. Elles permettent d'embaucher 4 à 5 jeunes âgés de 16 à 17 ans pendant l'été par période de 6 jours de 13h à 19h. Ce sont des emplois sous contrat en chèque emploi service saisonnier. L'association a déjà fait, par deux fois, des dons aux écoles. Son Président est Bruno Maupas et ses membres sont Mr Thierry Molle, M<sup>mes</sup> Christelle Sala, Corinne Rabut et Magali Fleury.



*La Pyramide des Primes*



*Fin de saison à "Gym Loisirs"*



*Fête des voisins au Borgnot*



*Carambolages en série !*



*La nouvelle faucheuse en rodage !*



*Après la rando, l'apéro !*



*Futurs vainqueurs du Tour ?*



*Ecole des Astres fait son cirque*



*Vente de fleurs bien arrosée*



*On taquine le goujon*



*Fête des voisins au petit pays*



*Fin de saison  
"Pêche et Loisirs"*



Le tour de France passe à La CHAPELLE St SAUVEUR, c'est un événement qui ne se reproduira certainement pas de sitôt !

La dernière fois qu'il était passé dans notre secteur, c'était en **1947 à St BONNET en BRESSE** et c'est **Jean ROBIC** qui avait gagné le tour cette année-là (*souvenez-vous de la plaisanterie : « Vas-y ROBIC »*).

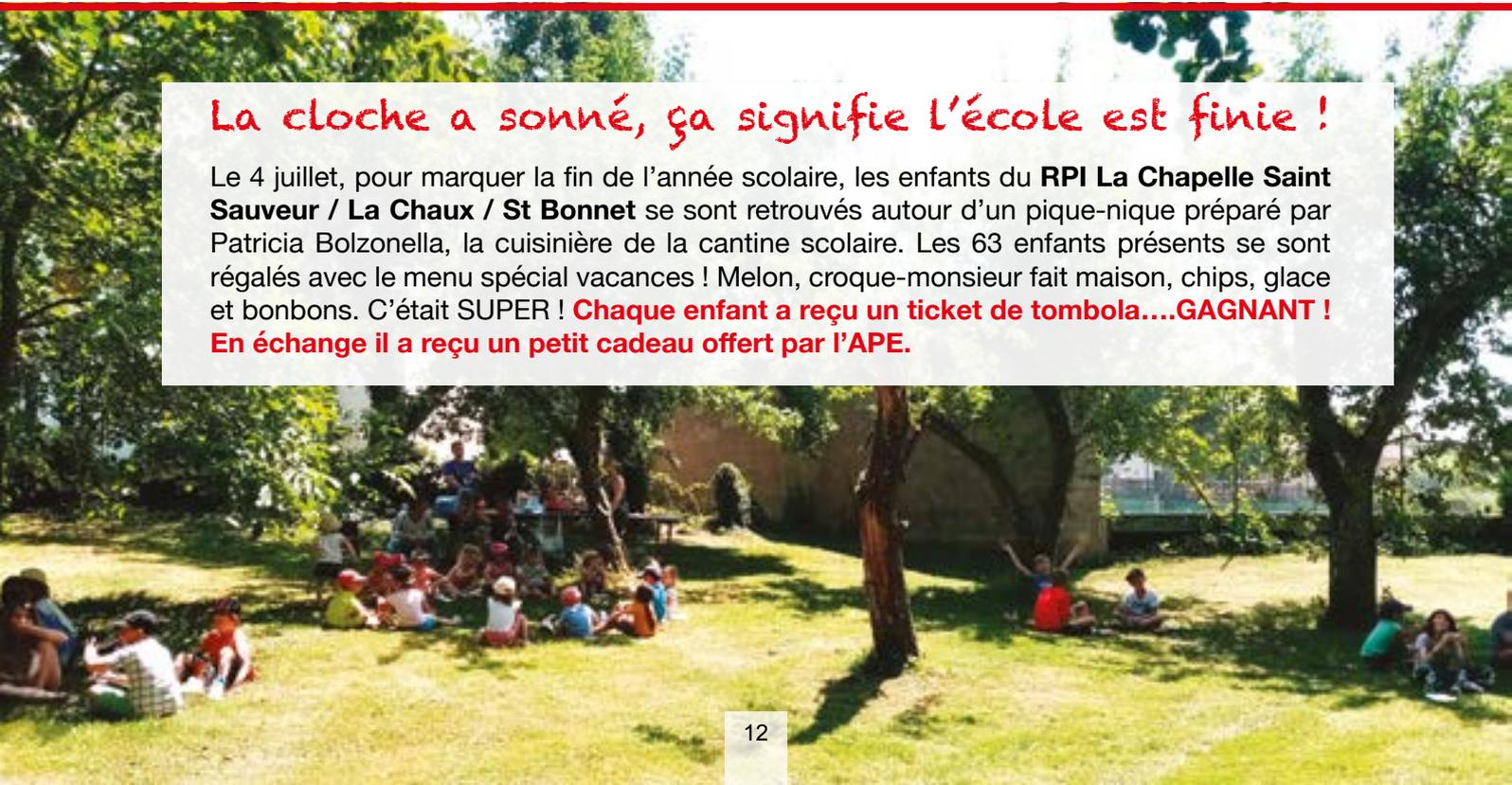
Pour l'occasion le hameau des Prâmes s'est mis aux couleurs du tour. Si les spectateurs ont apprécié caravane et coureurs ; veaux, vaches, cochons et volailles sont restés sagement dans les ferme.

C'est au cours de la 7<sup>ème</sup> étape du Tour, Belfort-Chalon, que les coureurs ont traversé La Chapelle Saint Sauveur.



## La cloche a sonné, ça signifie l'école est finie !

Le 4 juillet, pour marquer la fin de l'année scolaire, les enfants du **RPI La Chapelle Saint Sauveur / La Chaux / St Bonnet** se sont retrouvés autour d'un pique-nique préparé par Patricia Bolzonella, la cuisinière de la cantine scolaire. Les 63 enfants présents se sont régalés avec le menu spécial vacances ! Melon, croque-monsieur fait maison, chips, glace et bonbons. C'était SUPER ! **Chaque enfant a reçu un ticket de tombola....GAGNANT ! En échange il a reçu un petit cadeau offert par l'APE.**





# Journée Citoyenne

Le 15 juin, une trentaine de participants ont répondu présent pour cette journée citoyenne organisée par la municipalité et les associations Pêche et Loisirs et Yéto le Boibien.

Plusieurs ateliers ont été mis en place :

- Un atelier peinture avec 4 chantiers : le tout nouveau portail du hangar municipal, les portes et la fenêtre de l'annexe du gîte du presbytère, la deuxième couche des obus et des chaînes autour du monument aux morts, les vélos pour décorer le village à l'occasion du passage du Tour de France,
- Un chantier menuiserie avec la réfection du parquet mobile communal vieux d'au moins 40 ans,
- Un chantier désherbage derrière le gîte du presbytère et au cimetière, aussi un peu de jardinage au verger conservatoire,
- Rangement et ménage dans l'annexe du presbytère.

Ces chantiers se sont déroulés dans une bonne ambiance, ponctués par un ravitaillement en milieu de matinée, un repas tiré du sac le midi. Les travaux se sont terminés vers 16 heures lorsque la pluie s'est invitée au programme !

Le soir, les participants ont terminé la journée autour d'un joyeux repas avec un petit air d'accordéon. Merci Jean-Rodolphe ! Au-delà des travaux, le lien social créé à l'occasion de cette journée conviviale reste une priorité. C'est notamment l'occasion de faire la connaissance de nouveaux habitants du village.

UN GRAND MERCI A TOUS LES PARTICIPANTS  
ET RENDEZ-VOUS EN 2020 !



## TOUT JEUNE FRANÇAIS QUI A 16 ANS DOIT OBLIGATOIREMENT SE FAIRE RECENSER :

- Après de la mairie de son domicile,
- Entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3<sup>ème</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire.

### Se munir des documents suivants :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (*carte nationale d'identité ou passeport*),
- Livret de famille à jour.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). La journée défense et citoyenneté (JDC) permet d'informer le jeune sur ses devoirs et ses droits en tant que citoyen ainsi que sur le fonctionnement des institutions.



## CONNAISSEZ-VOUS « L'OPERATION TRANQUILLITE VACANCES » ?

Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances :

### 1 - Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

### 2 - Quelques incontournables avant de partir :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.
- Dans la mesure du possible, ne laissez ni argent, ni objets de valeur dans votre habitation.

## une priorité absolue : la sécurité

### Les avantages d'un entretien annuel

Une chaudière entretenue régulièrement a une durée de vie plus longue et subit moins de pannes qu'une chaudière non entretenue. Elle consomme moins de combustible, produit moins de gaz à effet de serre et de polluants.

#### Le chauffage, à l'origine de rejets notables

38 % des émissions de particules fines et 22 % des émissions de CO<sub>2</sub> sont dues aux émissions des bâtiments des secteurs résidentiel et tertiaire.

Son entretien vous garantit également un fonctionnement en toute sécurité.

C'est enfin l'occasion d'avoir les conseils personnalisés d'un professionnel sur votre système de chauffage, son usage et éventuellement son amélioration.

#### Le cas des chaudières gaz

Nous vous rappelons que pour le gaz, toute installation ou remplacement d'une chaudière doit donner lieu à l'établissement d'un certificat de conformité.

### Prudence : monoxyde de carbone

#### ■ Un danger invisible

Le monoxyde de carbone ou CO est incolore, inodore et mortel à forte concentration. Il se dégage en quantité dangereuse quand des appareils de chauffage ou de production d'eau chaude à combustion sont mal entretenus et/ou fonctionnent dans une pièce mal ventilée c'est à dire à l'atmosphère appauvrie en oxygène.

→ Pour en savoir plus, consultez le dossier thématique « monoxyde de carbone » sur le site [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr).

## pour un chauffage sûr et efficace

Votre logement est équipé d'une chaudière qui vous assure le chauffage ou le chauffage et l'eau chaude sanitaire.

Son **entretien annuel** est obligatoire et doit être réalisé par un professionnel. C'est l'occasion d'obtenir des conseils pour l'améliorer ou la changer.

**Rappelez-vous qu'un bon entretien de votre chaudière assure son bon fonctionnement, améliore ses performances et garantit votre sécurité.**



### L'HABITAT INDIVIDUEL

#### Un ramonage régulier

Le ramonage mécanique et la vérification du conduit de fumée sont indispensables pour votre sécurité : un conduit obstrué ou non étanche peut être à l'origine d'une intoxication par le monoxyde de carbone.

N'oubliez pas que le ramonage du conduit de fumée est obligatoire au moins une fois par an<sup>1</sup>. Pensez à conserver le justificatif !

<sup>1</sup> : dispositions de l'article 31.6 du Règlement Sanitaire Départemental type reprises dans chaque département par arrêté préfectoral

ASSOCIATION	RESPONSABLE	TELEPHONE
ASSOC. BOURGUIGNONNE D'ART EQUESTRE	Julie DUDRAGNE	06 60 19 45 79
KAROUTCHO	Eve RETORRE	06 83 89 61 66
AMITIEE PARTAGEE	Henri CHAUMAY	03 58 18 44 83
ANCIENS COMBATTANTS	Daniel RABUT	03 85 74 50 72
ASSOC. DES CHASSEURS	Jean-Luc BLANCHOT	03 85 74 55 79
ASSOC. DES PARENTS D'ELEVES	Elections à venir	
ASSOC. LOISIRS DES MOREAUX	Bruno MAUPAS	09 64 09 78 85
ASSOC. PECHE ET LOISIRS	Jean-Pierre BOISSARD	03 85 74 50 49
BRESSE TRANSITION	Cécile ENTREMONT	06 84 13 86 37
CANTINE SCOLAIRE	Elections à venir	
CLUB DES AINES	Jean Noël DUSSET	03 85 74 54 78
COMPAGNIE des ASTRES	Camille BEDEL	03 85 74 58 44
GYM LOISIRS	Marie-Thérèse PICARD	03 85 74 50 64
YETO LE BOIBIEN	Jean-Guy GAROT	03 85 74 50 14

D'autres activités sur le secteur peuvent également vous intéresser :

- 🌻 Le vélo avec le Vélo-Club Bresse Nord,
- 🌻 La danse, la gym et les randonnées avec l'ABS,
- 🌻 La musique avec l'Harmonie de Pierre,
- 🌻 Le chant.

N'hésitez pas à demander des renseignements à la mairie.

# Manifestations

## JANVIER 2019

Samedi 12 janvier	Cérémonie des vœux	Salle des fêtes
-------------------	--------------------	-----------------

## FEVRIER 2019

Dimanche 3 février	Concert harmonie pierroise	Salle des fêtes
Dimanche 10 février	Loto du Club des Aînés	Salle des fêtes
Samedi 23 février	Tartiflette - Plat à emporter (APE)	Maison de la Nature

## MARS 2019

Samedi 2 mars	Repas des chasseurs	Salle des fêtes
Dimanche 10 mars	Loto solidaire pour Valentin	Salle des fêtes
Samedi 23 mars	Ouverture de la pêche	Etang communal
Samedi 23 mars	Soirée théâtre (Yéto)	Salle des fêtes
Dimanche 30 mars	Soirée moules frites (ISBN)	Salle des fêtes

## AVRIL 2019

Samedi 13 avril	Banquet des conscrits	Salle des fêtes
Samedi 28 avril	Loto du Vélo club	Salle des fêtes

## MAI 2019

Début mai	Vente de fleurs (Cantine scolaire)	Place de la mairie
Mercredi 8 mai	Commémoration armistice 1945	Monuments aux morts
Jeudi 30 mai	Rando à pieds, à cheval, à vélo (Pêche et Loisirs)	Espace Robelin

## JUIN 2019

Samedi 8 juin	Ecole du cirque	Chavenne
Samedi 15 juin	Journée citoyenne	Maison de la Nature
Samedi 22 juin	Fête de la St Jean (APE, Pêche et Loisirs, Yéto)	Espace Robelin

## JUILLET 2019

Dimanche 14 juillet	Pique-nique et animations	Etang communal
---------------------	---------------------------	----------------

## AOÛT 2019

2-3 et 4 août	Été de Karoutcho	Espace Robelin
Dimanche 4 août	Fête de la transition (Bresse transition)	Espace Robelin

## SEPTEMBRE 2019

Dimanche 1 <sup>er</sup> septembre	Vide grenier (Pêche et loisirs)	Espace Robelin
Samedi 7 septembre	Pétanque (Yéto)	Place de la mairie
Dimanche 8 septembre	Repas des cheveux blancs	Salle des fêtes

## OCTOBRE 2019

Samedi 26 octobre	Repas « cochon » (Club des Aînés)	Salle des fêtes
-------------------	-----------------------------------	-----------------

## NOVEMBRE 2019

Lundi 11 novembre	Commémoration armistice 1918	Monument aux morts
Samedi 16 novembre	Repas (APE)	Salle des fêtes
Samedi 30 novembre	Soirée musicale (Yéto)	Salle des fêtes
Fin novembre	Tombola (Cantine scolaire)	

## DECEMBRE 2019

Dimanche 22 décembre	Loto des chasseurs	Salle des fêtes
----------------------	--------------------	-----------------

Les notaires et généalogistes ne vont pas rire. Un vrai casse-tête !!

Voici un exemple de ce qui les attend :

Je suis un homme de 27 ans et je me suis marié à une divorcée de 46 ans, mère d'une fille de 25 ans.

Comme cette dernière aime les hommes mûrs, elle s'est éprise de mon père qu'elle a épousé.

Dès lors, mon père est devenu mon gendre, puisqu'il a épousé ma belle-fille.

Mais, dans le même temps, ma belle-fille est devenue ma belle-mère, puisqu'elle est désormais la femme de mon père.

Or, ma femme et moi avons donné naissance à un fils.

Cet enfant est naturellement devenu le frère de la femme de mon père... c'est-à-dire le beau-frère de mon père.

Et, dans le même temps, il est devenu mon oncle, puisqu'il est le frère de ma belle-mère.

Mon fils est donc mon oncle.

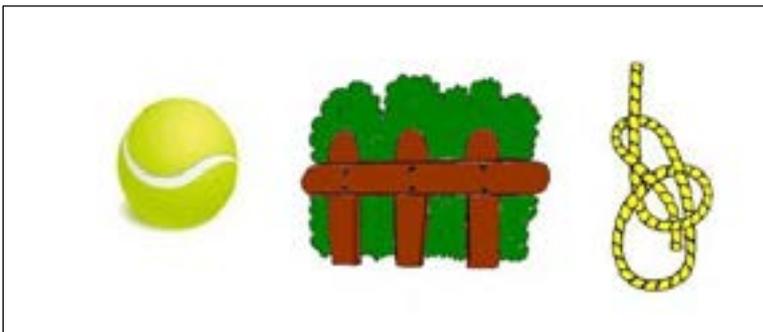
**Là, le notaire se fait apporter un Doliprane par son clerc ! et il n'est pas au bout de ses surprises !**

En effet, mon père et sa femme ont donné le jour à un garçon qui, de fait, est devenu mon frère puisqu'il est le fils de mon père...mais aussi mon petit-fils puisqu'il est le fils de la fille de ma femme.

**Je me retrouve ainsi le frère de mon petit-fils !**

Et notre grand-mère commune n'est autre que ma femme. Du coup, je me retrouve mon propre grand-père !!

Las, le notaire fait un malaise...



Réponse : balaine (balle – haine – noeud)

**J'AI POSTULÉ POUR TRAVAILLER DANS UN PRESSING ET ILS M'ONT DIT DE REPASSER DEMAIN, JE NE SAIS PAS COMMENT FER,**

**A l'école, on apprend aux enfants le passé simple, ils feraient mieux de leur faire apprendre le futur compliqué.**

Quel est le sport le plus fruité ?  
C'est la boxe parce que quand tu te prends une pêche en pleine poire tu tombes dans les pommes et tu ne peux plus ramener ta fraise.

Quelle différence y a-t-il entre un marteau, un pull et la semaine ?  
Le marteau a un manche, le pull a deux manches et la semaine a dimanche.





**Debout (de gauche à droite) :** François BRETIN, Gérard JOLY, Martine DUMONT, Nicole MAUCHAMP, Anthony BOUGAUD, Maxime JOLY, Sandra PETIOT, Pierrette DOGHMANE, Guillaume BRETIN, Bernadette DUSSET, Christian JACOB, Thérèse TUPINIER, Monsieur le Maire Jacques GUITON.  
**Assis (de gauche à droite) :** Daniel BOISSARD, André RADDAZ, Andrée CHAUMAY, Jacques MIERMONT, Monique BOISSARD, Roger FAMY, Pierre RAGEOT

## Quelques numéros utiles

Agence postale du village : 03 85 74 51 09

Du lundi au samedi de 9h10 à 11h30

Ecole maternelle : 03 85 74 50 78

Ecole primaire : 03 85 74 50 39

Collège Pierre Vaux de Pierre de Bresse : 03 85 76 29 20

Urgences médicales : 15

Centre antipoison et de toxicovigilance : 04 72 11 69 11 (Centre de Lyon)

Police : 17

Pompiers : 18

GDF – Sécurité Dépannage : 0810 433 071

EDF – Sécurité Dépannage : 0810 333 071

ENEDIS : 09 72 67 50 71 (Informations suite coupure électricité)

SAUR : 0810 811 037

SICED : 03 85 76 98 45

SPANC : 03 85 76 93 48

## Mairie

### Horaires d'ouverture au public

Mardi, jeudi, vendredi et samedi : de 9h à 12 h

Tél. 03 85 74 51 23

[www.lachapellesaintsauveur.fr](http://www.lachapellesaintsauveur.fr)

mairie.lachapellesaintsauveur@wanadoo.fr

## Horaires déchetteries

### Pierre de Bresse (Route de Lays)

#### *De novembre à février*

Lundi et samedi : 9h – 12h et 14h – 17h

Mardi : 9h – 12h

Mercredi : 13h30 – 17h

#### *De mars à octobre*

Lundi et samedi : 8h – 12h et 14h – 18h

Mardi : 8h – 12h

Mercredi : 13h30 – 18h

### Dampierre (Les Cailloux – Route de Mervans)

#### *De novembre à février*

Lundi et samedi : 9h – 12h et 14h – 17h

Mercredi : 13h30 – 17h

#### *De mars à octobre*

Lundi et samedi : 8h – 12h et 14h – 18h

Mercredi : 13h30 – 18h

Collecte des ordures ménagères : cas particuliers pour les jours fériés.

Sur notre village, les ordures ménagères sont ramassées le jeudi matin.

Si le jeudi est un jour férié, la collecte se fait alors le samedi suivant.